

## Inscriptions 2018 / Lycée Polyvalent / L'essentiel

---

### Coordonnées Cité scolaire :

6 rue du Calvaire - 57260 DIEUZE – Tel : 03 87 86 00 55

Adresse mail : [ce.0570021@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0570021@ac-nancy-metz.fr)

Site Internet : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-hermite-dieuze>

### Accueil du public pendant les vacances scolaires :

Jusqu'au vendredi 13 juillet inclus et à compter du lundi 27 août 2018, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi.

### Téléinscription

Pour toute inscription en 2de générale et technologique, professionnelle, rdv sur le site :

<https://teleservices.ac-nancy-metz.fr>

Si vous ne disposez pas de matériel informatique et/ou de connexion internet, vous pouvez inscrire votre enfant au lycée Charles Hermite, un ordinateur sera mis à votre disposition.

Contactez l'établissement au 03 87 86 00 55.

### JEUN'EST

Ce nouveau dispositif remplace la carte Multipass, les élèves doivent s'inscrire sur le site internet : [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr)

### Lycée 4.0 / Matériel numérique

Votre enfant est scolarisé pour l'année scolaire 2018-2019 au lycée Charles Hermite, Dieuze, inscrit dans le programme « Lycée 4.0 ».

Concrètement, cela signifie :

- l'utilisation d'un matériel informatique nomade (utilisable à la fois en classe et à la maison),
- une aide de la Région à l'acquisition d'un équipement informatique individuel sous condition de ressources ;
- un accès aux ressources et manuels numériques en remplacement des livres traditionnels.

Si votre enfant dispose déjà d'un ordinateur portable ou d'une tablette, il pourra l'utiliser et vous n'avez pas besoin d'acquérir un nouvel équipement.

Si l'enfant n'en dispose pas, les familles pourront acquérir un matériel informatique subventionné par la Région Grand Est. Se connecter sur le site : [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr) à compter du 9 juin 2018.

En cas de difficultés pour le financement, n'hésitez pas à solliciter le fonds social lycéen et prendre contact avec l'établissement au 03 87 86 00 55 ou par mail, [ce.0570021@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0570021@ac-nancy-metz.fr).

### Fonds sociaux :

En cas de difficultés financières pour le règlement des frais scolaires (1/2 pension, internat), de transport ou de fournitures scolaires, matériel informatique, il vous est possible de faire une demande d'aide pour bénéficier des fonds sociaux auprès de Mme l'Assistante sociale de l'établissement : 03 87 86 00 55, mail, [ce.0570021@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0570021@ac-nancy-metz.fr).

### Environnement numérique de travail

L'ENT Place sera fermé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, un nouvel espace numérique de travail sera mis en place à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Vous êtes invité à consulter le site de la cité scolaire Charles Hermite pour obtenir toutes les informations :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-hermite-dieuze>

### Transports scolaires

Les élèves et familles concernés par un transport scolaire à la rentrée 2018 doivent faire une demande sur Internet : <https://www.simplicim-lorraine.eu/tim>